

-2013-03-

L'an deux mille Treize et le Quinze Avril à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc LABAT, Maire.

La convocation était du 08 Avril 2013

PRESENTS : ANTONUTTI Alain, BONHOMME Bernard, BALUTEAU Andrée, FELD J-Claude, LABARRIERE Hélène, LACAMPAGNE Jean-François, LAMARQUE Ghislaine, LE MOIGNE André, SARRAZIN Paulette, VIGNEAU Eric

EXCUSES : /

Secrétaire de séance : Mme Hélène LABARRIERE.

Après lecture donnée par Eric VIGNEAU, le compte rendu de la réunion du 14 Mars 2013 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

-001- TAUX D'IMPOSITION 2013 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition afin d'inscrire le produit fiscal attendu sur le budget 2013. Le Conseil examine l'état 1259 fourni par la Direction des Finances Publiques. Il en ressort que les bases ont été sensiblement revalorisées et que le produit attendu est en augmentation de plus de 8 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de maintenir les taux des trois taxes communales et donc de fixer, pour l'exercice 2013 les taux d'imposition suivants :

Taxe d'Habitation : 6.64 %

Taxe Foncier Bâti : 9.26 %

Taxe Foncier Non Bâti : 27.48 %

-002- BUDGET 2012 :

Le Maire demande au secrétaire de présenter le Projet de Budget 2013 chaque conseiller a reçu un exemplaire du document.

Un point est fait sur l'état de la dette de la commune ; on ne compte que deux emprunts pour un montant de capital dû de 8 297.26 €. Un des emprunts se termine en 2013 et il ne restera au 31 Décembre 2013 qu'un emprunt avec 5 787.97 € de capital dû.

Il passe ensuite à la présentation du projet de budget :

INVESTISSEMENT :

Au niveau des Restes à Réaliser sont repris : Les travaux de peinture sur les boiseries de la salle communale et des logements Communaux, l'achat du Terrain VIGNEAU, et l'évolution des logiciels la Mairie.

En ce qui concerne les opérations nouvelles des crédits sont inscrits pour le renouvellement du Matériel Informatique et l'aménagement d'un parking sur le terrain qui vient d'être acheté.

FONCTIONNEMENT :

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont examinées.

Les subventions sont attribuées, une subvention est inscrite pour aider à une classe découverte pour six élèves scolarisés sur Grignols pour 150 €, celle de la Société de Chasse passe de 300 à 500 €, les autres sans changement.

Les participations sont également étudiées on note que le SIVOS de Grignols, ne demande pas de participation pour l'investissement en 2013 car le budget le permet avec notamment la récupération de TVA sur les travaux, ce qui représente 3 360 € d'économie pour la commune.

Bernard BONHOMME demande une revalorisation des indemnités des élus, le Maire intervient car il estime que celle du Maire ne doit pas être augmentée mais pour les indemnités des adjoints il laisse le Conseil souverain. Après discussion, il est décidé de passer les indemnités annuelles respectives des trois adjoints de 1368 à 1500 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, vote le Budget 2013 qui peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT

| | | |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Résultats Reportés | Dépenses : Néant | Recettes : 62 687.00 |
| Opérations de l'exercice : | Dépenses : 180 146.00 | Recettes : 117 459.00 |
| TOTAUX : | 180 146.00 | 180 146.00 |

INVESTISSEMENT :

| | | |
|----------------------------|----------------------|----------------------|
| Résultats reportés | Dépenses : 9 479.00 | Recettes : 0.00 |
| Opérations de l'exercice : | Dépenses : 39 630.00 | Recettes : 60 875.00 |
| Restes à Réaliser : | Dépenses : 12 966.00 | Recettes : 1 200.00 |
| TOTAUX : | 62 075.00 | 62 075.00 |

Le budget est équilibré à la somme de 242 221.00

-003- FDAEC 2013 :

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) décidées par le Conseil Général, et qui restent identiques aux années antérieures. La subvention attribuée à la commune sur l'enveloppe cantonale par Monsieur BAILLE, Conseiller Général du canton de GRIGNOLS est de dix mille huit cent vingt-six euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- De réaliser les opérations suivantes :

Autres investissements

Informatique Mairie : 3 380.00 H.T.

Abords Salle : 23 996.00 HT

Soit un total d'investissement H.T. de 27 376.00 €

- De demander au Conseil Général une subvention de 10 826.00 € pour les autres investissements.

- D'assurer le financement complémentaire pour ces investissements par 21 915.70 € TTC d'autofinancement.

-004- DEMATERIALISATION DES ACTES :

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code des Marchés Publics,
Vu La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 139, et le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 pris pour son application, autorisent la transmission des actes des collectivités et des établissements publics de coopération intercommunale par voie électronique.

La Commune de SENDETS dans le cadre de la mise en place des services mutualisés d'administration électronique, souhaite dématérialiser les actes administratifs, les documents budgétaires et les actes liés à la comptabilité publique.

Pour ce faire, il est nécessaire de choisir un tiers de télé transmission afin de respecter le cadre réglementaire en vigueur. La commune de SENDETS a choisi dans le cadre de son adhésion au syndicat mixte Gironde Numérique le tiers de télé transmission appelé S2LOW.

Préalablement à la mise en œuvre de la télé transmission des actes, il convient de signer avec les responsables de l'État dans le département les conventions adéquates fixant le périmètre et les modalités de transmission et avec les autorités compétentes les conventions relatives à la mise en place de la dématérialisation de la comptabilité publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer les conventions relatives à la dématérialisation avec la Préfecture de la Gironde et à la dématérialisation de la comptabilité publique avec les services compétents de la Direction des finances publiques au niveau local ou national.

-005- : LES SYNDICATS ET INTERCOMMUNALITE :

ECOLE D'AILLAS :

Ghislaine LAMARQUE donne le compte rendu du Conseil d'Ecole du 25 Mars dernier. L'effectif actuel est de 116 élèves, la prévision pour la rentrée est de 105. La participation à la charge des communes est de 910 € soit 14 560 pour les enfants de SENDETS. La réforme des rythmes scolaires ne sera appliquée qu'à partir de la rentrée 2014. Il est étudié un changement des horaires à partir de la rentrée 2013 c'est-à-dire passer à 9 à 12 Heures et de 13 H 30 à 16 H 30. Un exercice de sécurité a été effectué, pas d'observation. La visite du Collège de Bazas pour les enfants qui partent en 6^{ème} est prévue le 17 Mai.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Maire et Bernard BONHOMME donnent le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Communautaire en date du 26 Mars 2013 à SILLAS .
Cette réunion a été en grande partie consacrée au vote du Budget Général et des Budgets annexes de la Communauté. Au niveau du Budget Général il a été voté en équilibre à 3 246 666.17 € qui sont répartis pour 2 107 230.92 en Fonctionnement et 1 139 435.25 en Investissement. Les taux d'imposition ont été votés sans augmentation. Il a été décidé de créer un budget annexe pour la Zone Ecopôle.

Autres sujets : l'approbation des PLU de Grignols et de Marions, les modifications apportées au Service de Transport à la demande, et la mise en œuvre des comités de Pilotage et Technique pour le suivi de l'OPAH.

Voirie : Lors de la dernière commission voirie le diagnostic a été restitué, pour notre commune sur 13.339 Km de Voies Communautaires 10.969 sont en Bon Etat ; 2.732 Km en Etat Moyen et 0.338 Km en Mauvais Etat.

Schéma Départemental : Une réunion a été organisée à Cauvignac le Vendredi 12 avril dernier, avec les Maires du Canton de Grignols, des Maires du Canton de Bazas, et des Maires du Canton d'Auros ; il semble que dans un 1^{er} temps soit demandée la fusion de la CDC Captieux/Grignols avec la CDC du Bazadais, et pour l'échéance 2017 la Grande Communauté avec les CDC d'Auros, Villandraut, St-Symphorien et Langon.

SIVOS DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la dernière réunion du SIVOS en date du 28 Mars 2013.

Le Compte administratif a été voté : l'excédent en Fonctionnement est de 33 292.52 € avant affectation, en Investissement déficit est de 3 312.53 € .

Le Budget 2012 a été voté avec des prévisions de 342 000 € en fonctionnement et 90 841 € en Investissement. Il est à noter qu'il ne sera pas demandé de participation aux communes pour l'Investissement pour 2013 et la participation par élève pour le fonctionnement a été fixée à 744 € soit 11 904.00 € pour les 16 enfants de SENDETS.

Pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Général prendra en charge le transport du mercredi.

SIVOS DE BAZAS :

Eric VIGNEAU donne le compte de la réunion du 27 Mars 2013.

Le compte administratif 2012 a été approuvé : Investissement excédent de 6 835.67 € et en Fonctionnement Excédent de : 115 455.88 € mais sur l'année on note un déficit de fonctionnement de 39 515.19 €.

La Présidente a fait le compte rendu de sa visite au Conseil Général, il s'avère que suite à des régularisations de prise en charge de circuits le Conseil Général va verser 26 000 € de plus pour l'année 2012/2013 ; cela va se traduire par un versement mensuel de 120 000 € au lieu des 102 880 actuels et ce à compter du mois de Mars.

Le Budget 2013 a été voté avec 1 355 455.88 € de crédits inscrits en Fonctionnement et 6 835.67 € en Investissement.

Les nouveaux tarifs annuels applicables à la rentrée ont été fixés à 120 € pour les élèves demi-pensionnaires, 180 € pour les internes et 750 € pour les hors critères.

A la demande des établissements scolaires les cours du Lundi matin débiteront à 8 heures à compter de la rentrée.

QUESTIONS DIVERSES :

Local Chasse : Bernard BONHOMME, Président de » la Société de Chasse évoque le projet de la création d'un bâtiment pour les chasseurs. Ce bâtiment sera construit par les chasseurs pour es réunions, les jours de battues et autres. Ce bâtiment pourrait se situer derrière le local actuel. Il convient de réfléchir à la faisabilité de ce projet et sous quelle forme pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures.